Séance du 3 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 février à 19 heures, le Conseil Municipal de Saint-Léger-sur-Vouzance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. RAJAUD Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 27 janvier 2022

<u>PRESENTS</u>: Mme CANOT Sandrine, Mme COURAULT Sophie, Mme DA ROCHA Nathalie, M. GAGNOL Thierry, M. GEVAUDAN Jean-Paul, Mme GEVAUDAN Sandrine, M. LECHERE Lionel, M. MARTINANT Gilles, M. RAJAUD Michel, Mme VERNUSSE Isabelle.

EXCUSE: M. LAMOTTE Grégory.

Secrétaire de séance : M. GAGNOL Thierry

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2021. Celuici est approuvé à l'unanimité.

Objet: Divers investissements 2022 – Demandes de subvention

Le Maire demande aux membres présents d'étudier et de valider la liste des travaux d'investissement à prévoir en 2022. Le Maire leur présente pour cela plusieurs devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTE le devis de M. VERNIAUD Joël − 03470 Monétay-sur-Loire, pour la réalisation du drainage du cimetière, pour un montant total de 1 487,50€ HT et 1 785,00€ TTC
- ACCEPTE le devis de M. VERNIAUD Joël 03470 Monétay-sur-Loire, pour les travaux de réparation du chemin des Renauds, pour un montant total de 616,40€ HT et 739,68€ TTC.
- ACCEPTE le devis de l'entreprise BRICOMARCHE 71160 Digoin, pour l'achat d'un meuble évier de cuisine avec mitigeur, pour un montant total de 364,79€ HT et 437,75€ TTC.
- ACCEPTE le devis de l'entreprise BRICOMARCHE 71160 Digoin, pour l'achat d'une cabine de douche pour l'atelier communal, pour un montant total de 196,58€ HT et 235,90€ TTC.
- ACCEPTE le devis de l'entreprise Centre Com 71600 Paray-le-Monial, pour la réalisation d'un panneau plexiglass « salle Marcel CONTOUX », pour un montant total de 218,00€ HT et 261,60€ TTC.
- ACCEPTE le devis de l'entreprise GTR 03470 Saligny-sur-Roudon, pour la confection de plaques de rues et numéros de maison, pour un montant total de 3 127,50€ HT et 3 753,00€ TTC.
- ACCEPTE le devis de M. VERNIAUD Joël 03470 Monétay-sur-Loire, pour la fourniture et la pose d'une clôture rigide à l'école, pour un montant total de 1 216,00€ HT et 1 459,20€ TTC.
- **ACCEPTE** le devis de M. VERNIAUD Joël 03470 Monétay-sur-Loire, pour la réfection du seuil du portail de l'école, pour un montant total de 1 149,50€ HT et 1 379,40€ TTC.
- ACCEPTE le devis de l'entreprise S3O 95702 Roissy, pour l'achat d'une borne de propreté canine avec corbeille à installer à l'aire de jeux, pour un montant total de 314,46€ HT et 424,15€ TTC.
- ACCEPTE le devis de l'entreprise METAL&CO 03510 Molinet, pour la rénovation du portail de l'école, pour un montant total de 698,00€ HT.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise GTR − 03470 Saligny-sur-Roudon, pour la mise en place de potelet pour sécurisation de l'école, pour un montant total de 1 413,00€ HT et 1 695,60€ TTC.
- **DECIDE** d'affecter ces dépenses au programme d'investissement n°283 « Divers investissements 2022 » sur le budget 2022.
- **DEMANDE** sur ces travaux une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif Solidarité à hauteur de 50%, et une subvention au titre du dispositif « amendes de police » pour l'adressage et la sécurisation de l'école à hauteur de 30%.

Objet: Travaux de voirie 2022-2023

Le Maire fait part aux conseillers présents du résultat de l'étude prospective élaborée par le trésorier. Il en résulte que les travaux de voirie sont possibles mais qu'il faudra reporter les travaux prévus pour la réhabilitation de la cure et la rénovation de la toiture de l'église (l'épargne nette étant insuffisante). Le Maire propose aux membres présents de valider les travaux de voirie à prévoir :

2022 : - VC 2 Des « Ayances » au pont des lions - CR 205 Chemin des Siacrots - CR 200 Chemin de Thélière

2023: - VC 2 Des « Ayances » au croisement « La croix des Tournus »
- VC 17 « Il y en a »
- VC 6 chemin de l'étang des Tournus

Tranche conditionnelle

Il a fait appel aux services de l'ATDA pour lui proposer un devis estimatif et lancer un appel d'offres dans le cadre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les travaux se feront sur 2 années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ATDA pour les travaux de voirie 2022-2023 avec un taux de rémunération fixé à 3% du montant total HT.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise ADN TP − 03400 Toulon-sur-Allier, pour les travaux de voirie 2022-2023 pour un montant total de 86 338,00€ HT et de 103 605,60€ TTC + 2 560,14€ d'honoraires ATDA (soit 40 682,00€ HT pour 2022 et 45 656,00€ HT pour 2023).
- **DEMANDE** une subvention auprès du Conseil Départemental sur le dispositif voirie à hauteur de 30%.
- **DEMANDE** une subvention auprès de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire au titre du fond de concours 2022 et 2023 (2 fois 5 916€).
- **DECIDE** d'affecter cette dépense au programme d'investissement n° 282 « Voirie 2022-2023 ».

Questions diverses:

- > <u>Travaux de voirie urgents</u>: Au lieudit « Les Renauds » un trou s'est formé au milieu du chemin. Vite sécurisé, les riverains ont cependant mordu sur l'accotement qui s'est vite détérioré. Du caillou a été mis en place pour stabiliser.
- Nettoyage de la toiture de la salle polyvalente : Un devis a été reçu de la société Les 3P BONNOT, pour la mise à disposition d'un camion nacelle avec chauffeur, mais celui-ci est un peu cher... Un autre devis de location d'un camion-nacelle a été demandé mais il faudra un « CACES » pour l'utiliser...
 - Pont des Pourchoux : Une soudure a été faite sur le pont pour remettre en état la barrière.
- > <u>Travaux salle polyvalente</u>: Concernant le devis de remplacement des chauffages et du chauffeeau, une plus-value est à noter (chauffe-eau trop puissant pour les canalisations présentes, nécessité de prévoir des travaux supplémentaires). A voir. De plus, la facture de fournitures électriques dépasse légèrement le montant du devis. A voir également.
 - ➤ <u>Maison FOURNIER au bourg</u> : Acte de vente prêt. Bonne nouvelle.
 - ➤ Budget 2022 : La commission finances devra bientôt se réunir. Les comptes 2021 sont clos.
- ➤ <u>Location de la salle polyvalente</u>: Un tableau montre le manque à gagner depuis le covid. En moyenne 3000€ de recettes en moins.
- ➤ <u>Salle polyvalente</u>: Charge les adjointes de trouver 2 ou 3 étagères à fixer au mur pour poser les verres du bar (même coloris que le bar).
- Filections présidentielles et législatives : Prévoir un bureau de vote pour les dimanches 10 et 24 avril 2022 + les dimanches 12 et 19 juin 2022.

- Accueil de loisirs du Pin: Nous n'avons pas reçu de documents complémentaires pour justifier le montant de l'heure facturée par élève de la commune de Saint-Léger-sur-Vouzance. Les familles de Saint-Léger sont dirigées vers l'accueil de loisirs du Donjon en attendant d'autres nouvelles, avec possibilité de transfert des enfants en minibus. Nous prendrons attache auprès de l'AMF pour décider de la suite à donner.
- ➤ <u>Projet culturel 2022</u>: Un concert est à l'étude (devis, demande de participation communale, étude du lieu, intérieur ou extérieur, conditions sanitaires imprévisibles, soutien de l'amicale des donneurs de sang...).
- Fresque pour la plaque de la salle polyvalente: Un grand merci à M. Alain GIRARD DESPROLET, qui a bien voulu nous faire plusieurs propositions de fresques pour le projet de plaque nominative de la salle polyvalente « salle Marcel CONTOUX ». Le croquis représentant Marcel sur son tracteur au milieu des vignes et du village a été retenu.

Fin de séance à 21h45